



Le président de la Colonie des Grèves crie au « hold-up »

Le 8 novembre 2021 – Modifié à 13 h 40 min le 8 novembre 2021



Par Steve Martin, Initiative de journalisme local



(Photo : Parc régional des Grèves)

Le ton est monté d'un cran à quelques jours des élections municipales. Le tout, lorsque le président de la Colonie des Grèves, Yves Beaulieu, a lancé une nouvelle salve à l'endroit de l'administration contrecœuroise.

En effet, dans la lettre ouverte *Tentative de hold-up à la Colonie des grèves!*, publiée dans le journal sorelois *Les 2 Rives*, M. Beaulieu n'y va pas de main morte à l'endroit de l'actuel conseil et de la mairesse, Maud Allaire dont, selon ses dires, « le jupon dépasse ».

Comparant la situation à une histoire de braquage de banque, le président ne semble en outre pas dérouter depuis l'annonce de la décision de la Ville de créer une réserve foncière couvrant le terrain cédé par l'administration de la colonie à l'entreprise Rio Tinto Fer et Titane (RTFT) le printemps dernier.

« La Ville de Contrecoeur s'est engagée dans un chemin qui pourrait mener à exproprier la Colonie, a lancé M. Beaulieu. Un organisme privé sans but lucratif qui existe depuis 109 ans. Et vlan dans les dents pour le patrimoine contrecoeurois! »

Par ailleurs, l'ancien directeur général de la Ville de Contrecoeur accuse non seulement les élus de ne pas avoir tenu compte du caractère privé de l'organisme, mais questionne également les motifs ayant poussé le conseil municipal à adopter ces mesures.

« Nul ne connaît pour l'instant le coût de cette folle aventure pour les contribuables, ajoute-t-il dans sa missive incendiaire. Surtout pas les membres du conseil qui ont enclenché le processus. Est-ce que tout ça a été fait pour ajouter une ligne "sexy" dans un programme électoral? »

En quête de réponses

Rappelons que la Ville de Contrecoeur et RTFT sont présentement opposés au cœur d'une démarche juridique. Cette dernière porte sur le dossier de la vente du terrain de la Colonie des Grèves à l'entreprise et les mesures adoptées par la Municipalité afin de limiter l'abattage d'arbres dans le secteur.

Pendant ce temps, les résidents de la municipalité qui s'inquiètent de voir le dépôt de résidus miniers de la multinationale s'élargir dans leur voisinage ont, semble-t-il, des raisons de se sentir exclus des discussions.

« M. Beaulieu parle du jupon de la mairesse, mais le sien dépasse un peu aussi, croit le citoyen contrecoeurois, André Pépin, qui est également président de la Coalition Eau Nature Air Pur (CENAP). Le problème, c'est qu'il revient toujours sur l'idée que [la Colonie] est un organisme *privé*. C'est le mot qui l'agace. Comme c'est *privé*, il se dit qu'il peut faire ce qu'il veut et qu'il ne doit rien à personne. [...] Le problème est que, les informations qu'il nous donne ne sont pas vraies. Quand il écrit que la Ville a proposé 1,3 million, c'est faux. La première offre était, je pense, de 2,5 millions assortie d'offres/conditions qu'on ne connaît pas. Le 1,3 million, c'est la partie provenant de la CMM. Alors quelle était la véritable offre de la Ville? J'ai essayé de savoir, mais on ne nous répond pas parce que le dossier est devant la cour. »

Les citoyens exclus?

Si les détails de la proposition initiale de la Ville ne semblent pas accessibles pour le commun des citoyens, les détails de l'entente survenue au printemps dernier entre la Colonie des Grèves et l'entreprise RTFT, représentée au sein du C. A. de l'organisme, peut, elle aussi, paraître nébuleuse puisque les détails n'ont pas été dévoilés.

« La Colonie a beau être un organisme privé, elle fait tout de même partie du Parc régional des Grèves. On aurait pu à tout le moins en parler avant de faire cette vente à une multinationale. Les citoyens de Contrecoeur auraient pu et auraient même dû, je pense, être mis au courant de ça. »